

COTISATIONS (ANNUELLE)

Vétérans et Séniors	Juniors -18	Cadets -15	Minimes -13	Benjamins -11	Poussins -9
Naissance avant le 01/01/97	Naissance 1/01/97 au 31/12/99	Naissance 1/01/00 au 31/12/01	Naissance 1/01/02 au 31/12/03	Naissance 1/01/04 au 31/12/05	Naissance après le 01/01/06
Licence Promotionnelle (pour le loisir)					
90 €	108 €	108 €	108 €	108 €	108 €
Licence Traditionnelle (pour la compétition)					
138 € 29,4€	138 € 14,5 €	132 € 14,5€	132 € 14,5€	108 € 11,2 €	108 € 11,2€
X€ Supplément de l'adhérent si participation au critérium fédéral					

CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'USV tennis de table

- **Président** : Jean-Pierre Soulis - 06 14 94 13 75
- **Vice-Président** : Pascal Boyer - 07 70 02 49 19
- **Trésoriers** : Claude Boyer ; Joël Houssais
- **Secrétaire** : Pascal Boyer
- **Membres** : Jean-Luc Brasseur, Pascal Delourmel, Jean-Pierre Radigue, Romain Roger, Bernard Armal, Steven Valais, Didier Bailliet, Pascal Bouchard, Jocelyne Boyer et Jacqueline Boismartel.

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR (affiché à la salle) :

- Une assurance de base est incluse dans la licence. Des options facultatives peuvent être prises par les adhérents, à consulter sur le site de la fédération : www.fftt.com
 - L'accès de la salle n'est autorisé qu'aux adhérents disposant d'une licence promotionnelle ou compétition du club USV tennis de table 2014-2015, et bénéficiant ainsi de l'assurance FFTT.
 - Les chaussures de sport sont obligatoires pour pénétrer dans la salle (il est indispensable de changer de chaussures avant de jouer).
 - Pour l'activité «loisir», la clé ne pourra être confiée que sous la responsabilité et avec la présence d'un adulte dans la salle.
 - Pour les entraînements de l'école de jeunes, il est indispensable que les parents s'assurent de la présence du responsable du cours avant de laisser l'enfant à la salle ou préviennent les responsables en cas d'absence prévue.
 - En cas d'indisponibilité lors d'une compétition, le joueur (ou ses parents) doit prévenir les dirigeants au plus vite.
- Dans le cas contraire, le joueur sera redevable de l'amende infligée au club.



SAISON 2014/2015
Informations à conserver



Club de **tennis de table**



- **Ecole de jeunes**
(Filles et Garçons de 6 à 18 ans)
- **Adultes**
- **Loisirs**
- **Compétitions**

- **Les entraînements sont assurés par :**
Frédéric LEBRETON, l'éducateur sportif Breveté d'Etat BE1 du club aidé de bénévoles diplômés ou en formation.
- **LIEU :**
SALLE SPECIFIQUE DE LA CHALOTAIS - 35770 VERN SUR SEICHE
- **Retrouvez toutes les infos, tous les résultats sur le site Internet du club :** <http://usverntt.free.fr>

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS pour tous
LE LUNDI 08 SEPTEMBRE 2014

RENSEIGNEMENTS

- Frédéric Lebreton
- **Educateur sportif** : 06 01 77 21 17
- Jean-Pierre Soulis
- **Président USV Tennis de Table** : 06 14 94 13 75
- Union Sportive Vern : 02 99 00 44 87
- Par courriel : usverntt@free.fr

HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS pour tous
LE LUNDI 8 SEPTEMBRE 2014

	11h	12h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h
Lundi					Primaires (2006 à 2008) accueil à 16h00 16h30-17h30				Adultes LIBRE loisir/compétition 19h-21h00		
Mardi					Primaires (2004-2005) accueil à 16h00 16h30-17h30	Confirmés 17h30-19h		Elite jeunes-adultes 19h00-20h30		Adultes Compétition LIBRE ou Championnat (D2-D3-D4) 20h30-22h30	
Mercredi				Elite -9 et -11 ans 14h30-16h	Loisirs jeunes 16h-17h30	Elite jeunes 17h30-19h00				Adultes loisir ENCADRE/LIBRE 20h-22h30	
Jeudi					Primaires (2004-2005) accueil à 16h00 16h30-17h30	Elite - individualisé jeunes et adultes 17h30-19h30			Adultes compétition LIBRE 19h30-22h30		
Vendredi					Primaires (2006 à 2008) accueil à 16h00 16h30-17h30	Confirmés 17h30-19h		Elite jeunes-adultes 19h00-20h30		Championnat Adultes (D2-D3-D4) à 20h30	
Samedi	Loisirs jeunes 11h-12h (sous réserve)				Championnat Jeunes		Championnat Adultes National		Championnat Adultes Départemental		
Dimanche					Championnat Adultes Régional						

ECOLE DES JEUNES



A partir de 6 ans, l'Ecole des Jeunes permet aux jeunes pongistes de s'initier ou se perfectionner à la pratique du tennis de table. Que ce soit dans un but de compétition ou simplement de loisir, l'ensemble des créneaux horaires proposés permet à chacun(e) d'intégrer des séances adaptées à son niveau et à son âge.

En licence **compétition**, le joueur ou la joueuse peut intégrer une équipe en participant au «Championnat jeunes» (5 équipes en 2013-2014) et participer en compétition individuelle au «Critérium Fédéral» (une vingtaine engagés en 2013-2014).

En licence **loisir**, les jeunes peuvent participer au «Circuit des Jeunes» pour découvrir la compétition de façon ludique.

Les différentes compétitions se déroulent le **samedi après-midi**.

LOISIRS ADULTES



Les séances **Loisirs-Adultes** permettent de pratiquer le tennis de table en compagnie de nombreux autres joueurs ou joueuses dans une ambiance conviviale avec pour simple but le loisir et l'amusement.

Séance encadrée : **le mercredi soir de 20h00 à 22h30** : 30 minutes d'entraînement (pour progresser et apprendre les différents coups du tennis de table) puis jeu libre.
Séance libre : **le lundi de 19h00 à 21h00**.

Il est aussi possible pour les adhérents de venir jouer à la salle en dehors des heures de matchs, d'entraînements et d'utilisation par les écoles primaires ou le collège (ces heures pouvant être variables, n'hésitez pas à vous renseigner).

La clé de la salle est à prendre (sur présentation de la licence) chez :

- **Bernard ARMAL**
11 rue Anatole Le Braz (02 99 62 87 66)
- **Didier BAILLIET**
3 rue Etienne Gourmelen (02 99 00 43 90)
- **Jean-Pierre RADIGUE**
2 rue Louis Armstrong - Haute Abbaye (06 80 64 18 06)



COMPETITION ADULTES

Quelque soit votre niveau, une équipe vous conviendra, pour pratiquer le tennis de table **en compétition**, soit le dimanche après-midi pour le niveau « Régional », soit le samedi, le mardi ou le vendredi soir pour le niveau « Départemental ».

Cette saison, le club possède 15 équipes se répartissant en Nationale 3, Régionale 1 filles, Régionale 3 et à tous les niveaux départementaux (PR à D4).

Les séances d'entraînement se déroulent :

- le lundi de 19h00 à 21h00 (libre plutôt pour les «petits» classements et les loisirs)
- le mardi soir de 19h00 à 20h30 (encadré par notre entraîneur)
- le mardi soir de 20h30 à 22h30 (libre)
- le jeudi soir de 19h30 à 22h30 (libre)
- le vendredi soir de 19h00 à 20h30 (élite N3-R2-jeunes – encadré)

